



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'action sociale
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Aux commissions sociales LASoc
Aux services sociaux régionaux LASoc

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

—
Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Boulevard de Pérolles 25, 1701 Fribourg

T +41 26 305 24 02, F +41 26 305 24 09
www.fr.ch/dee

Fribourg, le 27 septembre 2013

« Avenir 20-25 » : invitation à une séance d'information

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame la Cheffe de Service, Monsieur le Chef de Service,
Madame, Monsieur,

Conformément au courriel qui vous a été envoyée le 4 juillet 2013 par le Service de l'action sociale, nous vous invitons à une séance d'information sur la mesure « Avenir 20-25 ».

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture, dès le 4 novembre prochain, de la mesure « Avenir 20-25 » et nous vous invitons, dans cette perspective, à prendre connaissance de son organisation et fonctionnement.

La mesure « Avenir 20-25 » est destinée à offrir un suivi rapproché et spécifique pour les jeunes de cette tranche d'âge, sans formation et qui se trouvent sans solution au niveau professionnel. Elle a pour objectif l'intégration durable des jeunes sur le marché du travail en les soutenant activement dans la mise en œuvre d'une solution de formation. Cette mesure est lancée sous la forme de projet-pilote et est réalisée sous la responsabilité conjointe du Service de l'action sociale (SASoc) et du Service public de l'emploi (SPE). Le mandat a été confié à IPT intégration pour tous.

La séance d'information à laquelle nous vous convions permettra de rencontrer les professionnels chargés de l'organisation et de la mise en œuvre de la mesure ainsi que d'obtenir une connaissance précise du fonctionnement et des procédures à suivre pour l'activer. Elle vous renseignera concrètement sur le soutien que la mesure « Avenir 20-25 » apporte aux bénéficiaires et aux services sociaux régionaux. De même, elle détaillera les démarches attendues de la part de tous les acteurs impliqués. C'est la raison pour laquelle nous invitons à cette séance les membres des commissions sociales, les responsables des SSR ainsi que tous les assistants sociaux et assistantes sociales. Ces séances sont organisées aux dates et lieux suivants :

- le **jeudi 17 octobre** de 17h00 à 19h00 à Bulle (Restaurant Hôtel de Ville, Salle des sociétés, Grand-Rue 7, Bulle)
- le **mercredi 6 novembre** de 17h00 à 19h00 à Morat (Administration communale, Salle de concert, Rathausgasse 17, Morat)

- le **mardi 12 novembre** de 17h00 à 19h00 à Fribourg (Ecole d'ingénieurs et d'architectes, Auditoire B30.16, Bd de Pérolles 80, Fribourg) ;

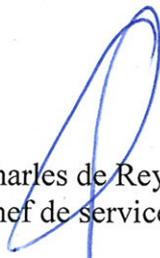
Les présentations qui auront lieu à Fribourg et à Bulle seront réalisées en français pendant que celle de Morat se déroulera en allemand. Les intéressés sont libres de choisir de participer à la séance qui leur convient le mieux. Pour des raisons pratiques, nous vous prions de vous inscrire à l'une des séances via le lien suivant jusqu'au 11 octobre 2013 :

Inscription séance information Avenir 20-25 (ou le cas échéant à l'adresse de Mme Pigni indiquée ci-dessous)

En cas de questions d'ordre pratique ou pour toute question concernant la réalisation de la mesure « Avenir 20-25 », veuillez consulter le site du Service de l'action sociale ou contacter directement Mme Sibylla Pigni par téléphone (026 / 305 80 93) ou par courriel (sibylla.pigni@fr.ch).

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Cheffe de Service, Monsieur le Chef de Service, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.


François Mollard
Chef de service


Charles de Reyff
Chef de service

Copie

—
Direction la santé et des affaires sociales DSAS, Mme Anne-Claude Demierre, Présidente du Conseil d'Etat, céans
Direction de l'économie et de l'emploi DEE, M. Beat Vonlanthen, Conseiller d'Etat, céans
Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes, à l'attention de la Plateforme jeunes, M. Marc Chassot, Chef de service, céans
Commission des jeunes en difficulté d'insertion dans la vie professionnelle CJD, M. Paul-Albert Nobs, Président.